

**PROGRAMME DE RECHERCHE EN PARTENARIAT POUR L'INNOVATION EN PRODUCTION  
ET EN TRANSFORMATION LAITIÈRES -VI  
Premier concours (2012-2013)**

---

**OFFERT CONJOINTEMENT PAR :**

- Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Novalait inc.

**OBJECTIF GÉNÉRAL :**

- Soutenir conjointement une recherche orientée et des actions de transfert technologique propices à l'innovation et à l'amélioration de la compétitivité des entreprises de production et de transformation laitières.

**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES :**

- Programme d'une durée de cinq ans
- Enveloppe budgétaire totale de 2 285 000 \$
- Trois concours (2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015)
- Enveloppe budgétaire disponible pour ce premier concours est de 800 000 \$
- Subvention pouvant atteindre 145 000 \$ pour les projets de deux ans ou 220 000 \$ pour les projets de trois ans

**ADMISSIBILITÉ :**

- Seuls les chercheurs universitaires (CHU, CHUN et CHUT) ou de collège (CHC) peuvent être responsables d'une équipe de recherche et soumettre une proposition dans le cadre du présent concours.
- Les équipes doivent être composées d'au moins deux chercheurs dont un chercheur universitaire (CHU, CHUN et CHUT) ou de collège (CHC).

**PIÈCES REQUISES :**

- 1<sup>re</sup> étape : - Lettre d'intention  
- Curriculum vitæ du chercheur responsable
- 2<sup>e</sup> étape : - Demande d'aide financière  
- Curriculum vitæ de tous les chercheurs de l'équipe de recherche

**DATES À RETENIR :**

- Lancement du concours : 6 septembre 2011
- Dépôt des lettres d'intention : 26 octobre 2011
- Invitation à déposer une demande d'aide financière : début décembre 2011
- Dépôt de la demande d'aide financière : 31 janvier 2012
- Annonce des résultats : début mai 2012

**CONDITIONS LIÉES AU VERSEMENT DE LA SUBVENTION :**

Les subventions accordées dans le cadre du présent programme sont conditionnelles :

- à l'acceptation par le chercheur responsable de réaliser le projet de recherche selon les objectifs et le calendrier établis dans la demande d'aide financière, avec les ressources financières accordées et dans le respect des conditions énoncées sur la fiche synthèse accompagnant la lettre d'annonce.
- au dépôt d'une convention signée impliquant la ou les université(s) ou collèges(s) concernés et Novalait inc. relativement à la protection de l'information confidentielle, à la valorisation de la propriété intellectuelle et à la publication des résultats découlant du projet.